

<http://snetap-fsu.fr/Texte-Action-du-CSN-de-janvier.html>



CSN de janvier 2016

- Nos Actions - Conseil Syndical National -



Date de mise en ligne : mercredi 27 janvier 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[Compte rendu des commissions du CSN des 20 et 21 janvier 2016](#)

Dans la société française, il est plus que temps...

- **de revaloriser les salaires** et de conforter le pouvoir d'achat des agents de la fonction publique, dont le point d'indice est gelé depuis 2010.
- **de revenir à l'état de droit et de sortir d'un état d'urgence** qui ne saurait s'imposer en démocratie dans la durée.

Depuis mi-novembre, nombre de dérives quant à nos libertés publiques ont déjà été constatées et dénoncées, telles que l'assignation à résidence de militants écologistes ou encore des mises en garde à vue de syndicalistes à l'occasion de la mobilisation citoyenne sur fond de COP 21.

En ce sens, le SNETAP-FSU appelle les personnels de l'**EAP** à signer massivement l'appel « Pour nous c'est de finitivement non », lancé par le collectif « Nous ne céderons pas »

- **de cesser de criminaliser l'action syndicale de citoyens**, travailleurs, salariés qui ne font que défendre leurs conditions de travail, le service rendu dans le cadre du métier qui est le leur, de la mission qui leur est confiée.

La condamnation à de la prison ferme de 8 syndicalistes de Goodyear pour avoir eu le tort de défendre leurs emplois et leur outil de travail est une infamie sans précédent dans notre République sociale !

En ce sens, le SNETAP-FSU appelle les personnels de l'EAP à participer à l'ensemble des mobilisations en cours et à venir, notamment à participer sans réserve - <http://cgt.fr/L-appel-des-Goodyear.html>

Dans l'Enseignement Agricole Public, il est plus que temps...

- **que les élus s'engagent à ce que la priorité soit redonnée à l'EAP** et que des moyens complémentaires soient votés afin que nos établissements soient en capacité d'accueillir l'ensemble des jeunes qui ont fait le choix.

En ce sens, le SNETAP-FSU décide de proposer l'élargissement de l'appel « Pour un nouveau souffle en faveur de l'EAP », initié en amont des élections régionales par des conseillers de Pays de la Loire, membres du Comité de Défense et de Développement de l'EAP, cela à l'ensemble de ses membres et soutiens politiques, professionnels, comme associatifs ;

- **que les ministres de l'Agriculture comme de l'EN** corrigent la réforme de la voie professionnelle, dite du bac pro 3 ans, en permettant aux jeunes qui le souhaitent et en ont besoin de pouvoir suivre à nouveau un parcours en 4 ans, restauré comme parcours de référence.

En ce sens, le SNETAP-FSU prend l'initiative d'organiser, en lien avec le [CDDEAP](#), une journée nationale « bac pro » le 24 mars prochain, action appelée à se décliner de façon thématique en région, dans le cadre de « l'année bac pro » ;

- **que le Ministre de l'Agriculture et la [DGER](#) s'engagent** dans la revalorisation des conditions d'exercice du « métier enseignant » et ouvrent de véritables négociations à cette fin, en se mettant à l'écoute de la profession et des syndicats qui la représentent.

En ce sens, le SNETAP-FSU mandate ses sections locales et régionales pour engager le débat sur le métier enseignant et nos conditions d'exercice avec l'ensemble des personnels à travers l'organisation d'heures mensuelles d'information syndicales de dièses ;

- **que les Exécutifs régionaux issus des élections de décembre s'engagent à conforter les établissements publics de formation agricole** et leurs missions de service public dans les champs de responsabilité qui sont les leurs.

En ce sens, le SNETAP-FSU mandate ses bureaux régionaux afin que des rencontres avec ces nouveaux exécutifs, ainsi que les groupes régionaux des conseils régionaux aient lieu d'ici les vacances de février.

Ces audiences permettront de porter les revendications des personnels de l'EAP et les besoins de nos établissements (carte scolaire et capacités d'accueil, [CFA-CFPPA](#), personnels territoriaux agents des lycées, chauffeurs de bus, plans d'investissement, fonds publics à l'enseignement public, politiques publiques en matière d'agriculture et d'alimentation durables en lien avec nos exploitations et nos services de restauration...).

Paris, le 21 janvier 2016

version imprimable : [Texte action en pdf](#)